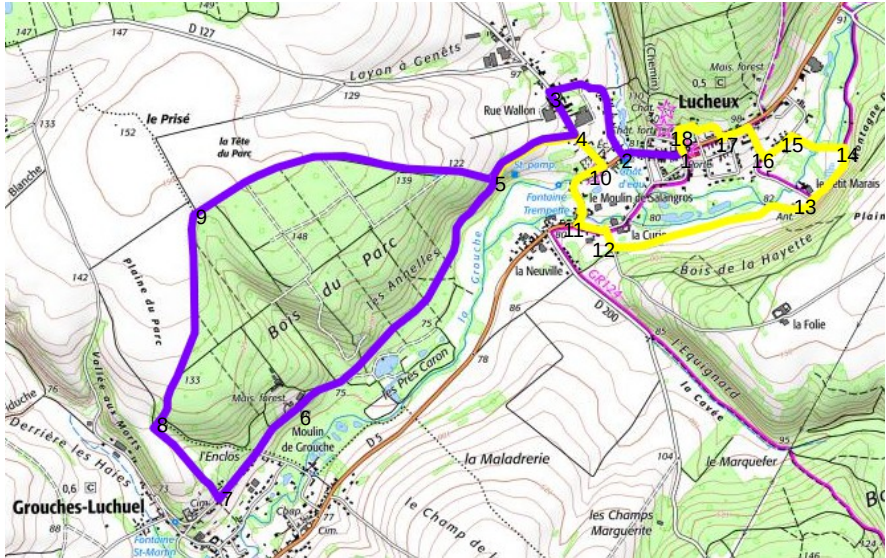


## 4/ BOUCLE DU BOIS DU PARC



**Distance :**  
10 km / 7 km



**Départ :**  
Mairie de Lucheu

**Point haut :** 140 m  
**Point bas :** 80 m



**Niveau :**  
moyen

Le départ se trouve place du 8 mai 1945 au niveau du parc des Carmes où se situe la mairie de Lucheu, au pied du beffroi. On peut stationner sur la place ou à défaut rue du Cherchin, la première à droite après le beffroi quand on va vers Avesnes-le-Comte.

### Partie en violet

1 Descendre la place en direction de Doullens. On peut observer de part et d'autres quelques maisons intéressantes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. Sur celles en briques et pierre du haut de la place, les ancrs de charpente indiquent des dates du début du 18<sup>ème</sup> siècle. Ces maisons ont été reconstruites à l'époque après les destructions opérées par les troupes de Marlborough pendant la guerre de succession d'Espagne (vers 1708/1709). Laisser la rue du Boisle sur la droite à la sortie de la place, passer un petit pont 2

Peu après l'ancien château d'eau prendre à droite la rue de Bas. Cette rue s'incurve vers la gauche en montant et devenant rue Saint-Jean de Jérusalem puis on rejoint la rue Wallon au point 3.

Descendre la rue Wallon à gauche, puis à la première intersection au point 4, prendre le chemin à droite qui monte vers le château d'eau.

À la première intersection (Point 5), quand le chemin bitumé s'incurve vers la droite pour rejoindre le château d'eau (on reviendra par là au retour), prendre le petit chemin à gauche qui s'enfonce dans le bois (il y a un panneau d'interdiction de circulation à tout véhicule motorisé).

Ce chemin suit la clôture du Bois du Parc. On peut assez facilement observer des sangliers dans l'enclos. ▶

Après quelques centaines de mètres, on approche d'une propriété (Point 6) sur la droite en longeant toujours une clôture.

Après être sorti du bois, on retrouve le bitume en arrivant dans Grouches-Luchuel. On peut observer divers cervidés dans l'enclos en contrebas. On laisse la rue du moulin à gauche et on continue tout droit dans la rue de l'église.

Au niveau d'une maison à l'abandon, au 18, on tourne à droite dans le chemin qui monte (Point 7).

Après une bonne montée, on retrouve la clôture à droite. D'autres cervidés sont visibles dans l'enclos.

Assez vite, la clôture s'infléchit vers la droite et on quitte le chemin principal (Point 8) pour suivre le petit chemin qui part le long de celle-ci.

On suit ce chemin en lisière de bois, toujours avec la

clôture à droite. Le chemin, assez large au début s'étrécit progressivement mais reste praticable, bien que boueux.

On finit par sortir du bois et on débouche en bordure de champs sur un chemin herbeux. À l'intersection suivante (Point 9). Laisser le chemin qui part à gauche dans les champs et continuer de suivre le lisière et la clôture. Ensuite le chemin s'incurve vers la droite et on commence à apercevoir Luchéux en contrebas. On descend pour rejoindre le chemin bitumé du château d'eau et peu après être passé devant le château d'eau on retrouve au point 5 l'itinéraire par lequel on est monté à l'aller.

On redescend vers Luchéux (on ne reprend pas le chemin qui part dans le bois à droite, sauf si on veut faire un deuxième tour).

### Partie en jaune

On arrive au point 4, rue Wallon. On descend la rue vers la droite et on va jusqu'à l'intersection suivante avec la rue de l'Église (Point 10), quasiment en face de l'école maternelle bâtie sous le second empire et décorée avec des petites statues de l'empereur et de l'impératrice sur le haut de la façade.

Si on veut rejoindre le départ, on peut tourner à gauche en suivant la rue principale qui ramène vers le beffroi et la mairie. (environ 7 km)

Les plus courageux peuvent prendre la rue de l'Église à droite vers l'église et le cimetière et la suivre jusqu'à l'intersection suivante avec la rue de la Porte au Wez qui part à gauche dans un virage (Point 11)

On prend à droite à l'intersection suivante sur la petite route qui mène au Hameau de la Folie.

Avant la montée on prend le premier chemin à gauche (Point 12) qui va nous mener au Petit-Marais.

On continue tout droit sur ce chemin en ignorant un petit chemin qui part vers la gauche, et après une descente on longe la Grouches puis on passe au pied du pylône téléphonique avant d'arriver au Petit-Marais

(Point 13).

On quitte le bitume en laissant à gauche la rue du Petit-Marais (hangar à gauche, marquage GR) et en continuant tout droit jusqu'à l'intersection suivante.

On prend à gauche le sentier bordé d'arbres têtards, et après avoir franchi la Grouches sur une passerelle (sans danger), on arrive dans la ruelle picalenne qui rejoint la rue de la couture. (Point 15)

On prend la rue de la couture à gauche et on arrive très vite au terrain du jeu de tamis où se trouve une aire de jeu et de pique-nique très agréable en été, à proximité de l'arbre remarquable dit « des épousailles » (Point 16).

On remonte la rue à droite pour rejoindre la grand-rue Jean-Baptiste Delecloy. On aperçoit sur la gauche le beffroi vers lequel on se dirige. Après une intersection à gauche avec la rue du Moutier, et peu avant de passer devant le Bar de la Source, on traverse la rue pour aller emprunter une ruelle en face (Point 17). Celle-ci nous emmène jusqu'à la rue du Château qu'on suit vers la droite pour passer devant la Porte du Château et redescendre ensuite par la rue pavée Raymond Dubois jusqu'à la place au point de départ (environ 10 km).